



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 13.382.658, 85 euros
Siège social : Route de la gare
BP 1 – 85700 Pouzauges
572 058 329 RCS La Roche sur Yon

**Fleury Michon annonce l'émission de
61.211 bons de souscription et / ou d'acquisition d'actions remboursables
(BSAAR) à la date du 22 mars 2013**

Code ISIN : FRO011408731

Par décisions en date du 19 mars 2013, le directeur général de Fleury Michon SA, agissant sur subdélégation du conseil d'administration en date du 25 février 2013, et ayant pris connaissance des souscriptions reçues pendant la période de souscription ouverte du 1^{er} au 14 mars 2013, a décidé l'émission de 61.211 BSAAR au prix de 2, 82 € par BSAAR.

Cette émission, qui était réservée à certains collaborateurs du groupe Fleury Michon, sera effective le 22 mars 2013, date du règlement/livraison.

Il est rappelé que les BSAAR seront incessibles et non-exercibles pendant 3 ans, soit jusqu'au 22 mars 2016, puis ils seront admis le 23 mars 2016 aux négociations sur le marché d'Euronext Paris, et que chaque BSAAR permettra d'acquérir ou de souscrire, au choix de l'émetteur, une action existante ou nouvelle de la société Fleury Michon à un prix de 47,58 €, qui représente 110 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la société au cours des 20 séances de bourse précédant le 22 février 2013.

La période d'exercice des BSAAR débutera à compter de leur cotation sur le marché d'Euronext Paris, soit le 23 mars 2016, et s'achèvera le 22 mars 2020.